



Les trois § du Syndic

Depuis de nombreuses années, je n'ai pas pu participer à la course des Anciens, parce qu'elle était fixée après le 15 juin! Et qu'en Suisse, et en plaine (parce qu'en montagne c'est le 1er juillet) un paysan, le 15 juin, ça fait les foins! S'il fait beau, on a même vu des agriculteurs faucher dès minuit!

Cette année, cette sortie fixée au 8 juin, je me réjouissais d'y participer, surtout qu'elle avait lieu à Château-d'Oex, fleuron des Alpes vaudoises dont j'ai de nombreux souvenirs de ma jeunesse passée aussi dans cette bourgade.

Mais patatras, c'était aussi la journée des communes vaudoises, dont l'assemblée générale est quasi obligatoire. Je me suis donc rendu à Aigle qui organisait le grand raout des 300 communes vaudoises. On avait le choix entre 22 visites d'entreprises chablaisiennes, 50 stands d'exposants, un banquet de 1700 convives et de nombreux concerts et guinguettes en ville d'Aigle. Et bien sûr les discours, dont le leitmotiv est la nouvelle péréquation cantonale. La présidente de l'UCV d'abord: «Tout comme un grand vin du Chablais qui s'affine et développe de nouvelles nuances avec

le temps, notre système de péréquation évoluera et s'améliorera, renforçant ainsi l'efficacité de nos actions collectives». La présidente du Conseil d'Etat ensuite: «Nous avons bûché, sué, mais nous sommes parvenus ensemble à un nouveau système péréquatif plus simple, plus transparent, plus équitable et surtout garant d'une nouvelle paix institutionnelle. Et d'évoquer ensuite la prochaine étape: la révision de la loi sur les communes, qui sera l'occasion d'évoquer un mot qui, encore souvent, est un peu tabou; la fusion!».

Et ce n'est pas moi qui étais à la tribune!

Crassier sous les étoiles

Dans la nuit du lundi 12 août au mardi 13 août, Crassier prendra à nouveau part au projet «Perséides» et éteindra l'éclairage public. La commune a déjà participé à plusieurs projets d'extinction de l'éclairage public par le passé, notamment «La nuit est belle» en 2023.

Lors de cette action symbolique, Crassier se joint à l'ensemble des communes de Suisse romande invitées engagées dans la démarche. Le but: permettre de se réapproprier les bienfaits d'une nuit sans lumière avec, si le ciel est dégagé, l'occasion d'admirer la plus belle pluie d'étoiles de l'année. En effet, chaque

année, dans la nuit du 12 au 13 août, la pluie d'étoiles filantes des Perséides atteint son apogée. On parle de 200 étoiles filantes à l'heure si les conditions sont optimales. Idéal pour faire des vœux ou simplement s'émerveiller. Elle sont observables à l'œil nu ou avec de simples jumelles.

De nombreuses animations sont organisées sur le territoire concerné par cette extinction. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://projet-perséides.org/>

ANNONCE

La Municipalité vous transmet cet article de la société locale «Gym Dames Crassier».

COURS AQUAGYM

Saviez-vous qu'au sein de la Société Gym Dames Crassier, qui propose déjà des cours de gym les mardis et de la gym douce les jeudis, il existe une section AQUAGYM ?

En effet, depuis septembre 2013, nous proposons un cours d'Aquagym.

- Lieu : Piscine intercommunaleASSE et Boiron à Chésereux
- Jour : Tous les jeudis – sauf vacances scolaires et jours fériés
- Heure : De 19h30 à 20h15

Lors de ce cours, nous pratiquons du **fitness aquatique** en eau profonde avec une ceinture de flottaison. Nous utilisons régulièrement des palmes et une planche.

Notre moniteur Aurélien nous entraîne la force, la souplesse, l'équilibre, l'endurance et le cardio avec des musiques entraînantes mais surtout dans une ambiance décontractée et sportive.

Ce cours est en principe proposé aux membres de notre Société Gym Dames Crassier mais il est également ouvert au public féminin non-membre.

Alors si cela vous intéresse, venez essayer **1 cours gratuit** avant de nous rejoindre !

Renseignements et Inscriptions (de septembre 2024 à juin 2025)

Béatrice Bernasconi - +41 79 325 83 73 – beatrice.bernasconi1@gmail.com



Recommandations

Pour la sécurité de chacun-e, la Municipalité recommande à la population de :

- Porter des vêtements clairs ;
- Vous munir d'une lampe de poche ou d'une source lumineuse alternative

pour vous éclairer dans les endroits très sombres ou escarpés ;

- D'être prudents sur la route, que ce soit en tant que piétons ou en tant qu'automobilistes.

Pour préserver au maximum la sécurité des usagers de la route, la Municipalité n'éteindra pas les luminaires éclairant des « zones de conflits » telles que les passages piétons, les carrefours, les giratoires, etc.

Le Bœuf Rouge a trouvé ses repreneurs

La Municipalité a le plaisir d'annoncer la reprise prochaine de l'auberge communale « Au Bœuf Rouge ». L'équipe qui aura la charge d'exploiter l'établissement communal est la suivante : Lucien Dietrich, manager du restaurant et de l'hôtel, Jalal Kibrit, cuisinier libanais ainsi qu'Antoine Allume, cuisinier « traditionnel ».

L'auberge communale déclinera à ses clients des mets aussi bien libanais que traditionnels.

Les nouveaux tenanciers ouvriront le Bœuf Rouge le lundi 15 juillet prochain. La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de la reprise de l'auberge communale et souhaite tout le meilleur à ses nouveaux locataires !



Les Géorgiques et Parlons vaudois

Au boulot !

De nombreuses personnes, notamment des cyclistes, des coureurs à pied, des champignonnières et autres promeneurs ont interpellé l'amodiatraire – éleveur qui met ses bêtes à l'alpage durant l'été – que je suis, en me disant : « que s'est-il passé au Bauloz ? »

Cette question va me permettre de faire un texte qui regroupe les deux rubriques « Les Géorgiques » et « Parlons vaudois ».

Le Bauloz est un ancien pâturage situé sur la commune de Chésereux, abandonné en tant que tel au tournant du siècle dernier et laissé à la forêt.



Comme tous les autres pâturages du Jura, il avait été créé par les moines des différents couvents de la région, notamment Bonmont.

Le cadastre dit bien « au Bauloz », mais tous les anciens prononcent « aux Boules » parce que le -z- final ne se prononçait pas et que le -au- ou le -ou- n'est pas bien fixé. Et dire que je vais au Boule a forcément appelé le pluriel. Et tant mieux, car – à la boule – aurait fait monter les visiteurs jusqu'à la Dôle !

Comme les bois de cette forêt récente sont pour diverses raisons de très mauvaise qualité, il a été décidé en haut lieu de recréer le pâturage. Travail titanesque confié aux membres du Syndicat d'élevage de la Rippe, qui,

aidés par des connaissances d'autres communes et par des bénévoles ont entrepris des travaux de clôture et d'adduction d'eau.

Les bûcherons ont abattu de nombreux hêtres et épicéas pour permettre à la lumière de stimuler les – pour l'instant – rares herbages. Un troupeau de génisses viendra dès cette année goûter à cette première végétation naissante, chacun espérant que dans une dizaine d'années la forêt aura laissé place à un pâturage luxuriant !

Et ce n'est pas forcément gagné, car il aurait fallu procéder à un déboisement plus doux et soigné : les machines modernes ont plutôt défoncé le futur pâturage, créant quelquefois de nombreux cratères et d'autres balafres qui seront longues à cicatriser. Au point que nombre de concitoyens ont parlé de paysage ukrainien. Espérons que la nature reprendra vite ses droits.

Ce travail herculéen n'a été possible que par l'union des personnes concernées ; j'y ai vu des gens de La Rippe, Crassier, Chésereux, Gingins et d'autres communes. La fusion a été refusée, il y a bientôt dix ans, par les communes qui possèdent un large patrimoine dans le massif jurassien. Il semblait en effet difficile de le partager, réflexe après tout compréhensible.

Mais aujourd'hui, quand on voit le prix de l'entretien des chalets, des pâturages, des chemins d'accès, des adductions d'eau, on peut se demander si là aussi, l'union ne fait pas la force ? Le maintien – ou même l'acquisition – d'un patrimoine si précieux serait plus facile par des communes réunies. Le bât est moins lourd quand on peut le répartir !...

Serge Melly



LES INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Incendie au collège secondaire Elisabeth de Portes

Tôt dans la matinée du 2 mai 2024, un rétro projecteur a pris feu dans l'une des classes du collège secondaire Elisabeth de Portes à Crassier. Pour être plus précis, il s'agissait d'un feu de «bourronnement», c'est-à-dire un feu sans flamme. Autrement dit, l'appareil a fondu et produit un important dégagement de fumée. Cela s'est probablement produit en raison d'une forte utilisation du

rétro projecteur la veille; l'appareil est assez ancien et a trop chauffé. Les meubles et le matériel dans la classe sont hors d'usage mais le reste du bâtiment n'a pas été endommagé. Des travaux sont déjà en cours pour la remise en état des locaux. Aucun blessé n'est à déplorer.

La Municipalité remercie les pompiers pour leur rapide intervention.

Protégez vos animaux contre les chaleurs

La commune de Crassier transmet aux habitant-es l'affiche ci-jointe. C'est l'occasion de rappeler qu'il est dangereux de laisser ses animaux dans une voiture, même pour une courte période, dès l'instant où les températures dépassent les 15 degrés déjà!



Contrôles radars



Au mois de avril 2024, la gendarmerie cantonale a procédé à un contrôle de vitesse sur le tronçon de la route de l'Ancienne Scierie. Les résultats sont les suivants: 96 véhicules contrôlés, 4 conducteur-rices dénoncé-es, soit un taux d'infraction de la limitation de vitesse de 4,17%. La moyenne cantonale se situait, sur la même période, à 2,66%. Le contrôle a eu lieu entre 14h35 et 16h05.

Au mois de mai 2024, la gendarmerie a procédé à un autre contrôle de vitesse, sur la Rue de la Tour cette fois-ci. Les résultats sont les suivants: 215 véhicules contrôlés, 11 conducteur-rices dénoncé-es, soit un taux d'infraction de la limitation de vitesse de 5,12%. La moyenne cantonale se situait, sur la même période, à 2,60%. Le contrôle a eu lieu entre 14h20 et 16h25.

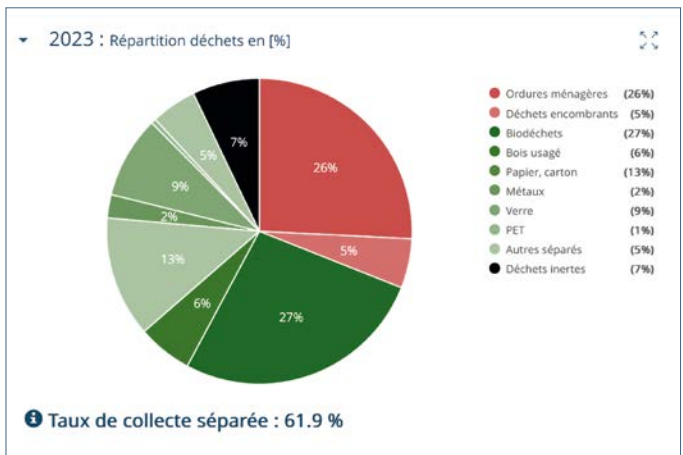
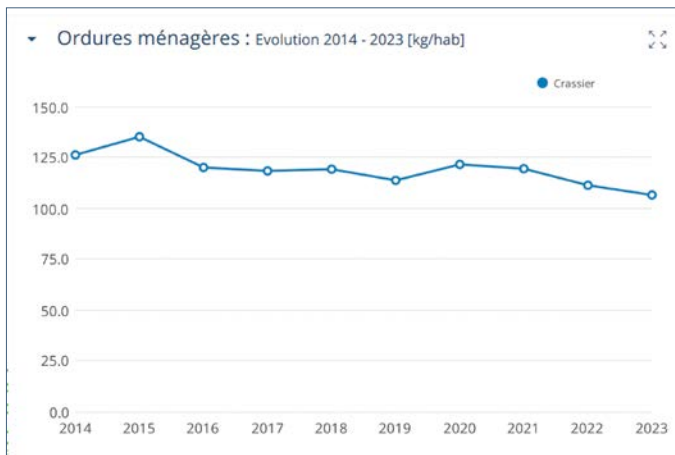
La Municipalité rappelle que sur les contrôles de vitesse, elle n'a la maîtrise ni de leur fréquence, ni des routes contrôlées, ni des heures où s'effectuent lesdits contrôles.

Statistiques 2023 des déchets

Comme chaque année à la même période, les statistiques déchets pour 2023 sont sortis et sont intéressants à plus d'un titre. Nous ne citerons ici que deux éléments. Premièrement, le taux de collecte séparée (taux de déchets recyclés et pas incinéré, ndlr.) est passé à 61,9% en 2023 contre 59,6% en 2022.

Un chiffre stable donc, puisque ces dernières années, Crassier se situait entre 58% et 62% environ. Deuxièmement, la quantité d'ordure ménagère a elle aussi légèrement reculé en 2023 pour se fixer à 135,42 tonnes contre 137,05 tonnes en 2022. En kilos par habitant, cela représente 106,4 kilos de déchets

en 2023 contre 111,2 kilos en 2022. Là aussi, les chiffres sont plutôt stables. Pour plus d'informations sur ces chiffres, nous vous invitons à consulter le site www.vaud-stat-dechets.ch sur lequel figurent toutes les données communales, des périmètres de gestion des déchets et cantonales.



Vous reprendrez bien un peu de moules ?

Durant l'été 2022, les SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environ, ndlr.) ont été contraint de mettre en place des restrictions à la consommation d'eau auprès de la population. Concernant les agriculteurs, des horaires d'arrosage ont été attribués à chaque exploitation afin d'éviter que chacune consomme de grande quantité d'eau en même temps.

Cette situation a été causée par une sécheresse historique réduisant considérablement le débit de production des sources, par un défaut technique important sur près d'un tiers des filières de production d'eau potable à la station de Founex à Balessert et, finalement, par une invasion de moules Quagga qui ont bouché les crépines au fond du lac par lesquelles l'eau est pompée avant d'être potabilisée et distribuée.

Les SITSE ont agi dans l'urgence et mis en place diverses solutions à l'endroit du problème des moules Quagga. D'abord, les crépines ont été changées par des modèles amovibles afin d'être remplacées et nettoyées bien plus vite et facilement que les anciennes. De plus, un système d'injection de javel a été mis en place dans les crépines afin de tuer les moules Quagga et en empêcher la propagation.

Récemment, les SITSE ont procédé à un entretien d'une station de pompage au bord du lac. La photo ci-joint représente le



bassin de collecte de l'eau brute du lac, vidé pour l'entretien. Au fond, l'on voit... entre 2 et 3m³ de moules Quagga tuées par la javel. Ce résultat est encourageant puisqu'il indique que le traitement est efficace. La Municipalité souhaite vous partager cette image puisqu'elle permet de se rendre compte de l'ampleur du problème que représentent les moules Quagga.



Les décorations du village achetées ? Que diable, point du tout !

Suite à des questionnements de passants lors de la pose de nos décorations, nous vous informons que nos décorations ne sont ni achetées, ni à vendre !

Fruit d'un imaginaire collectif, celles-ci sont pensées, dessinées, découpées, peintes et

prennent vie au sein d'un groupe de bénévoles passionnés et heureux de donner de la couleur au village à Noël et Pâques, faisant la joie des enfants et des habitants de Crassier et d'ailleurs.

Si vous souhaitez, vous aussi, voir naître entre vos mains de petites créatures, fruits de votre imagination ou non, dans un esprit chaleureux et convivial, nous vous attendons afin d'élargir notre équipe.

Il s'agit d'un moment de détente, de partage, sans formation requise. Comme nous tous, vous apprendrez sur le tas. alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

À tout bientôt !

Marie, François, Marianne, Goretti, Christine, Sandrine et Claudia



Inauguration de la nouvelle voirie de Borex

Le vendredi 24 mai 2024, la commune de Borex a inauguré son nouveau bâtiment de voirie situé à proximité du parking En Petanay. Il aura fallu près de cinq années depuis le début des discussions jusqu'à ce jour d'inauguration. Dans son discours, le Syndic de Borex, Jean-Luc Vuagniaux a rappelé en quelques mots les motivations de la commune: doter le service de voirie d'un bâtiment moderne remplaçant l'ancien emplacement, vétuste et dépourvu des équipements requis, libérer l'ancien local pour lui donner une autre utilité et occuper la zone d'utilité publique sur laquelle a été construit le nouveau bâtiment.

La Municipalité de Crassier, réunie in corpore, a participé à cette inauguration. Elle félicite la commune de Borex pour ce beau projet d'envergure.



ANNONCE

Camp de jour Été 2024 pour les enfants de 1P à 6P (de 4 à 10 ans)

Il reste encore quelques
places pour la semaine

du 5 au 9 août

de 8h00 à 17h30
Au Repère à Borex-Crassier



Priorité donnée aux enfants des communes d'Asse et Boiron
Tarifs : Chf 320.- (réseau) / Chf 350.- (hors réseau)
Le nombre de places est limité

Les feuilles d'inscription sont disponibles sur le site internet
www.asse-boiron.ch/campdejour

Pour plus d'informations :
campdejour@asse-boiron.ch
079 508 79 23
(du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00)


AEE Association intercommunale
Enfance et Ecole - Asse et Boiron

Camp d'été: il reste quelques places !

Pour les enfants de 1P à 6P (4 à 10 ans), l'AEE (Association intercommunale Enfance et Ecole, ndlr.) organise un camp d'été qui aura lieu du 5 au 9 août 2024, de 08h00 à 17h30 Au Repère à Borex-Crassier. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'affiche ci-jointe.

Une aiguille dans une botte de foin

Le samedi 18 mai, une mésaventure peu banale est arrivée à l'un de nos concitoyens. A la déchetterie, alors qu'il jetait ses déchets, il a malencontreusement mis son porte-monnaie... dans le compacteur aux cartons! Ne s'en rendant compte que le lendemain, il a téléphoné au Municipal en charge de la déchetterie le mercredi 22 mai afin de lui demander s'il serait possible de faire ouvrir le compacteur et d'en sortir les cartons afin de rechercher l'objet. L'entreprise Odelet a gentiment accepté de vider le compacteur afin de procéder à la fouille.

Le même jour, à 16h30, ce concitoyen et le Municipal des déchets se sont retrouvés à la déchetterie. Peu optimistes quant au fait de retrouver ce porte-monnaie en bon état, un miracle se produisit alors: le précieux porte-feuille

était posé, en évidence, sur la première pile de cartons, et intact quoiqu'un peu sale! Heureux hasard? L'objet aurait-il été découvert par l'entreprise Odelet qui l'aurait mis en évidence? Quoiqu'il en soit, il restait à remettre les cartons dans le compacteur... une tâche peu aisée puisque les cartons, mouillés par la pluie, étaient bien lourds et encombrants. Sans compter que le compacteur était presque plein (la photo ne donne qu'un petit aperçu de la quantité de déchets)!

Presque trois heures après l'ouverture exceptionnelle de la déchetterie en ce mercredi de mai, tous les cartons avaient retrouvé leur place.

Deux conclusions à tirer de cet épisode. Un: gare à vos effets personnels lorsque vous êtes à la déchetterie; il semblerait



que nos concitoyens aient plus de risque de les mettre à la benne par mégarde que de se les faire voler! Deux: à ce citoyen bien chanceux, il est temps de jouer au loto!

AGENDA

Evènement	Date et heure	Lieu	Organisateur	Informations complémentaires
Fête nationale	Jeu. 1 ^{er} août 2024	Parking du Pétanay	Commune de Borex et Société de Développement de Borex (SDB)	Plus d'informations suivront par tous-ménages
Nuit des Perséides	Nuit du lundi 12 août au mardi 13 août 2024	Commune de Crassier	Projet Perséides	Eclairage public communale éteint pour l'occasion. Possibilité d'observer les étoiles depuis tout le territoire communal
Vibrations de Bonmont	Du 27 au 29 septembre 2024	Abbaye de Bonmont, Chésereux	Abbaye de Bonmont	Plus d'information sur www.les-vibrations-de-bonmont.ch
Repair Café («Café de réparation»)	24 août 2024, de 11h à 16h	Restaurant scolaire de Nyon-Marens Rte du Stand 5, 1260 Nyon	Association Demain La Côte	Venez faire réparer vos objets (un objet maximum par personne.) Pas de machine à café ou matériel informatique. Inscription obligatoire entre le 12 et le 23 août 2024 par WhatsApp, SMS ou tél. 079 272 52 20. https://www.repair-cafe.ch/fr/repaircafe/rc-dlc/



Retrouvez toutes les éditions du journal du Lien sur notre site internet www.crassier.ch ou via ce QR Code.



www.crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda...
Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet!

